

**Une zone industrielle de pointe,
au service de l'industrialisation
togolaise**



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE
— TOGO —
www.pia-togo.com



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcf

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Performance du FNFI

106,29 MILLIARDS FCFA DE CRÉDITS OCTROYÉS

Page 3

Sommet africain sur le finance- ment des infra- structures

Des projets d'une
valeur de 160 milliards
de dollars

Le deuxième sommet de
Dakar sur le Financement
du développement des
infrastructures... Page 2

PME

CCI-Togo scelle un
partenariat avec
ONECCA

La Chambre de commerce
et d'industrie du Togo (CCI-
Togo) a signé le 2 février...
Page 4

Changements Climatiques

Le programme
Readiness multipays
lancé au Togo

Le ministre de l'environnement
et des ressources forestières,
FOLI BAZI Katari...
Page 7



Port autonome de Lomé

Le navire bitumier « Bitu River », inauguré

Page 4



1 Million

Pour toi chaque jour
Souscrits à ton forfait à partir de 300F

*909#

Souscrits à un forfait 909# (Net, Voix, ou Mixte)
à partir de 300F pour être éligible au tirage au sort.
Premier tirage le 7 Décembre 2022 au 8 Février 2023.
Service Client: 009

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



Sommet africain sur le financement des infrastructures

Des projets d'une valeur de 160 milliards de dollars

Le deuxième sommet de Dakar sur le Financement du développement des infrastructures en Afrique s'est tenu les 2 et 3 février 2023 dans la capitale sénégalaise. Au total, 69 projets d'infrastructures ont été élaborés pour un coût de 160 milliards de dollars.

● Ilona E



Cette rencontre coorganisée par l'Agence de développement de l'Union africaine et le gouvernement du Sénégal a rassemblé des chefs de gouvernement africains, la Banque africaine de développement, des institutions de financement du développement et des investisseurs institutionnels. Ils se sont retrouvés pour déterminer comment mener ces projets à terme d'ici à 2030. Les 69 projets présentés s'inscrivent dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), un plan de développement des infrastructures qui vise à accroître la compétitivité et l'intégration économique de l'Afrique. Le Plan d'action prioritaire 2 du PIDA avait été adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, en 2021. Plusieurs séances ont meublé ce sommet notamment des sessions parallèles, des tables rondes rassemblant des chefs d'État et de gou-

vernement, des débats d'experts et des sessions en « boardroom » pour discuter de projets d'infrastructure spécifiques. A l'ouverture le 2 février, la vice-présidente du Groupe de la Banque africaine de développement chargée du Développement régional, de l'Intégration et de la Prestation de services, Marie-Laure Akin-Olugbade, a participé à une table ronde, aux côtés du président sénégalais Macky Sall, du président rwandais Paul Kagame et du Premier ministre égyptien Mostafa Madbouly. A participé également à la table ronde, qui a pour thème « Financer les priorités de l'Afrique en matière d'infrastructures dans le cadre du PIDA PAP 2 », le président d'Aleximbank, Benedict Oramah. Akin-Olugbade, qui représente le président de la banque, Akinwumi Adesina, a conduit une délégation composée de l'ambassadeur Modibo Touré, d'Amadou Hott, envoyé spécial de l'Alliance pour des

infrastructures vertes en Afrique (AGIA) et de Mike Salawou, directeur par intérim du Département des infrastructures et du développement urbain. Amadou Hott participe à une autre session sur la recherche de solutions de financement pour l'énergie. Des projets qui couvrent les cinq régions africaines. Les 69 projets, qui proviennent des cinq régions d'Afrique, sont mis en œuvre par des organismes régionaux et des unions régionales, comme la CEDEAO, le COMESA et la SADC. Ils englobent – entre autres le projet de point de présence de Fibre optique sous-marine transfrontalière, ainsi que le projet de centre régional intelligent et de centre de données, qui fournira une connectivité TIC à 285 millions de personnes, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan du Sud, en Tanzanie et en Ouganda. Le projet énergétique de l'Organisation pour la mise en valeur du

fleuve Gambie (OMVG Energy Project), qui implique 4 pays : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal. Il porte notamment sur la gestion rationnelle des ressources communes des fleuves Gambie, Kayanga-Géba et Koliba-Corubal, dont les bassins ont un potentiel de production d'électricité. Le projet hydroélectrique de Baynes, un projet énergétique qui profitera à l'Angola, au Botswana, à la République démocratique du Congo, à l'Eswatini, au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, à la Namibie, à l'Afrique du Sud, à la Tanzanie, à la Zambie et au Zimbabwe. La Banque africaine de développement, principal bailleur de fonds La Banque africaine de développement a alloué plus de 7 milliards de dollars de financement aux projets du PIDA dans le cadre du premier plan d'action prioritaire (2012-2020). Avec près de 9 milliards de dollars consacrés ces 15 dernières années aux programmes et projets

d'infrastructure prioritaires de l'Afrique, dans le cadre du programme d'infrastructures du NEPAD, la banque s'avère le principal bailleur de fonds, avec plus de 50 % du total des financements assuré. L'un des projets PIDA les plus connus à bénéficier du soutien de la Banque africaine de développement est celui de l'autoroute Abidjan-Lagos, évalué à 15,6 milliards de dollars. Longue de 1081 kilomètres, l'autoroute reliera Abidjan à Lagos, via Accra, Lomé et Cotonou, le long de la côte ouest-africaine. L'axe Abidjan-Lagos concentre près de 75 % des activités commerciales de l'Afrique de l'Ouest. Le secteur des transports représente 8 % du produit intérieur brut de la région, véritable moteur du développement économique et de la création d'emplois, notamment

pour les femmes et les jeunes. La Banque africaine de développement a alloué 22,4 millions d'euros aux études préparatoires à la mise en œuvre et à la gestion de ce projet de corridor. La banque a fourni 50 millions de dollars d'assistance technique et financière au gouvernement de la République démocratique du Congo, pour développer le projet de production hydroélectrique INGA 3, dont le potentiel pourrait transformer la RDC en plus gros exportateur d'énergie renouvelable d'Afrique. Le PIDA est une initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine, de l'Agence de planification et de coordination du développement du Nouveau partenariat pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement, désignée pour en être l'organe d'exécution.

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web : www.ecofinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'école cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE

00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO

00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO

00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE

SALLAH Patience

Yves ATCHANOUVI

Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphistes

FOLIKOUE ATA K. Achille

DOS REIS A. Marie Goretti

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS

Tirage: 3000

Performance du FNFI

106,29 milliards FCFA de crédits octroyés

D'après la statistique rendue publique le 30 janvier 2023, la performance du Fonds national de la finance inclusive révèle qu'au total, un montant de 106,29 milliards de francs CFA de crédits a été octroyés à plus de 1,8 millions de bénéficiaires

● Bernard AFAWOUBO

Au Togo, les autorités consacrent des ressources à la question de la finance inclusive. L'une des initiatives qui traduisent cet effort est le Fonds national de la finance inclusive (FNFI). La performance du Fonds national de la finance inclusive au 27 janvier 2023, indique qu'un montant total de 106,29 milliards de francs CFA de crédits a été octroyés pour un nombre de crédits estimé à 1 840 991 pour 14 produits avec un taux de remboursement de 94,56%. A la date du 27 janvier 2023, le nombre de PSF partenaires est de 23. Les 106,29 milliards de francs CFA de crédits ont été réparti par produits comme suit AGRICEF : 33,69 milliards de FCFA ; AJSEF : 16,51 milliards de FCFA ; APSEF : 37,40 milliards de FCFA ; PAF : 0,43 milliards de FCFA ; PAIFV : 1,18 milliards de FCFA ; PAS-AGRISEF : 4,92 milliards de FCFA ; PAS-APSEF : 7,10 milliards de FCFA ; PNPER : 2,70 milliards de FCFA ; PS : 0,01 milliards de FCFA ; KIFFE : 0,00 milliards de FCFA ; N'KODEDE : 0,77 milliards de FCFA ; REF-PSF : 0,62 milliards de FCFA.



: 37,40 milliards de FCFA ; PAF : 0,43 milliards de FCFA ; PAIFV : 1,18 milliards de FCFA ; PAS-AGRISEF : 4,92 milliards de FCFA ; PAS-APSEF : 7,10 milliards de FCFA ; PNPER : 2,70 milliards de FCFA ; PS : 0,01 milliards de FCFA ; KIFFE : 0,00 milliards de FCFA ; N'KODEDE : 0,77 milliards de FCFA ; REF-PSF : 0,62 milliards de FCFA et RELANCE : 0,97 milliards de FCFA.

Créer en 2014, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) a pour mission de renforcer les capacités financières et opérationnelles des Prestataires de Services Financiers décentralisés afin de satisfaire de façon permanente, les besoins de produits financiers de proximité exprimés par les individus et les communautés n'ayant pas accès à des services financiers classiques. La stratégie globale

d'intervention du FNFI est celle du « faire-faire ». Dans le strict respect des standards internationaux, le FNFI s'appuie sur les Institutions partenaires techniques et financiers pour le développement de leurs activités. Le FNFI travaille en synergie avec tous les acteurs et partenaires en restant en conformité avec la vision globale du Gouvernement en matière de dévelop-

pement à la base et du secteur de la finance inclusive au Togo. La stratégie globale du FNFI est déclinée en axes stratégiques qui sont les piliers centraux autour desquels la vision globale sera mise en œuvre. Ces axes stratégiques sont au nombre de trois. La première axe stratégique est la promotion d'une offre pertinente de finance inclusive et soutien à la mise en place des produits in-

novants et adaptés à travers des appuis institutionnels aux PSF partenaires, (institutions de microfinance, banques et autres) en vue du renforcement de leurs capacités ; la deuxième axe stratégique est la mise à disposition des PSF, de ressources adaptées sous forme de lignes de crédit à des conditions bonifiées permettant l'offre de produits aux bénéficiaires à des conditions rentables pour eux, tout en préservant la pérennité des institutions financières ; et la troisième axe stratégique est l'appui pour la mise en place de mécanismes professionnels de garantie : Mécanisme de garantie au profit des PSF intervenant dans les zones à risques importants, Fonds de facilitation au profit des banques en vue du refinancement des IMF.

Interdiction de fumer dans les lieux publics

Les contrevenants s'exposent à la rigueur de la loi

Le gouvernement togolais face à l'ampleur que prend la consommation du tabac dans le pays avec l'indice du non-respect des directives et interdictions édictées, rappelle au public que ces dispositions restent en vigueur et que le contrevenant s'expose à la rigueur de la loi. C'est à travers un communiqué rendu public le 1er février 2023 par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, Moustafa Mijiyawa.

● Bernard AFAWOUBO



« Il nous a été donné de constater que la consommation du tabac, sous toutes ses formes, prend de l'ampleur

avec comme incidence le non-respect des directives et interdictions édictées par le Gouvernement. Il s'agit notam-

ment de la loi N°2010-017 du 31/12/2010 et du décret N°2012-046/PR du 11 juillet 2012 portant interdiction de fumer

dans les lieux publics » indique le ministre. Selon Moustafa Mijiyawa, le tabagisme est à l'origine de multiples maladies dont le cancer du poumon et d'autres cancers tels que ceux de la gorge, de la bouche, des lèvres, du pancréas, des reins, de la vessie, et de l'utérus, etc. « Il est également associé à une diminution des capacités sexuelles et de la fertilité; une altération de l'épiderme (rides, teint terne, doigts jaunis), rendant la peau terne et moins souple,

avec l'apparition précoce de rides des affections gingivales avec le jaunissement des dents, et la fragilisation des gencives une altération de la muqueuse buccale et nasale, des lèvres et de la langue, des papilles gustatives, des organes vocaux, des glandes salivaires des carences en vitamines B et C une altération des artères du cerveau entraînant des troubles de la mémoire, de la vision et de l'audition; des atteintes de l'œsophage et de l'estomac » précise le com-

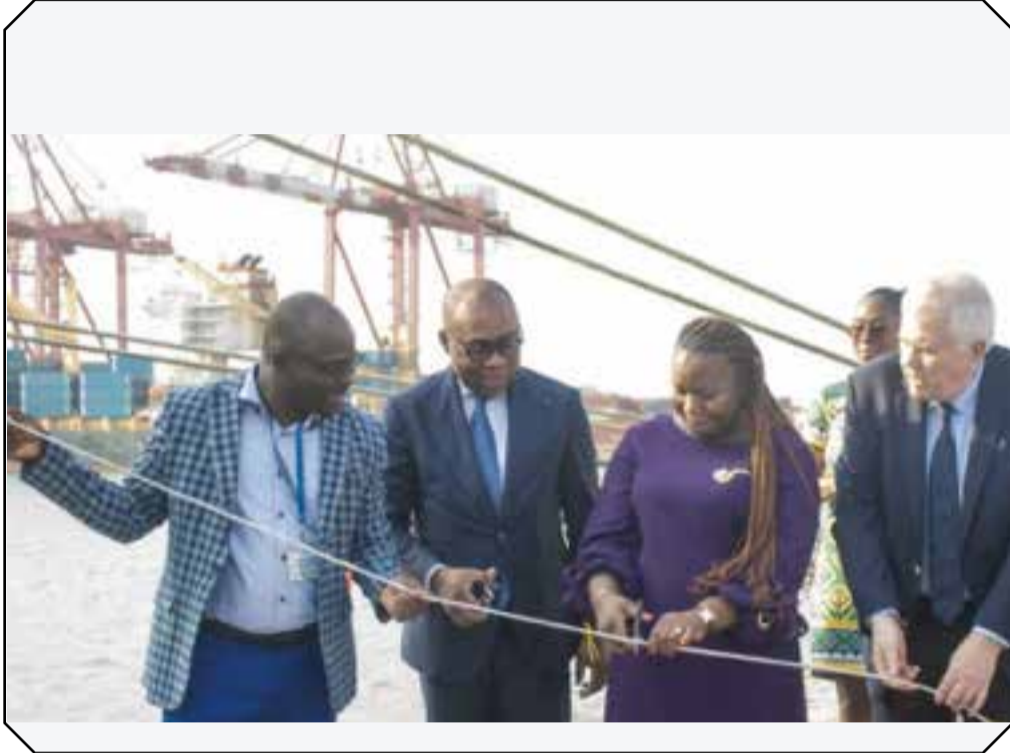
muniqué du ministre. Et d'ajouter que « Toutes ces conséquences participent à la détérioration et à l'aggravation des conditions sanitaires et socio-économiques des fumeurs et de leurs familles. Le seul moyen d'éviter toutes ces déconvenues est d'arrêter de fumer ». Le Gouvernement compte sur le civisme de tous pour lutter efficacement contre le tabagisme dans notre pays.

Port autonome de Lomé

Le navire bitumier « Bitu River », inauguré

Le quai minéralier du Port Autonome de Lomé a accueilli le 1er février 2023, l'inauguration du navire bitumier « Bitu River ». La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre Kokou Tengué de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière, de l'ambassadeur de France au Togo, Augustin Favereau et de plusieurs autres personnalités

● Egram AKAKPO



Le nouveau bitumier « Bitu River », inauguré le mercredi dernier au Togo, représente une des nombreuses preuves de confiance dans les capacités d'accueil du Port autonome de Lomé et dans les différentes réformes introduites dans le secteur maritime du pays. « Le Togo qui se veut, de par la vision du chef de l'Etat, ... un hub régional de solutions logistiques, offre bien toutes les garanties pour la sécurité et l'efficacité, la sérénité nécessaire aux succès de vos activités. Le port de Lomé s'honore donc d'accueillir, aujourd'hui, la cérémonie de baptême du navire bitumier "Bitu River" de la société ERES Togo du groupe Rubis Energie à son quai minéralier », a indiqué Edem Kokou Tengué, ministre de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière. Le navire « Bitu River » est équipé de la nouvelle de propulsion azimuthale diesel-électrique Schottel. Il mesure 145,80 mètres de long, 26 mètres de large et peut transporter 16000 tonnes de bitume liquide chauffé à 150-160°C dans 12 caissons indépendants. « Bitu River » appar-

nant à la société ERES Togo du groupe français Rubis Energie va renforcer ses activités à partir du port de Lomé, pour servir la sous-région en matière de distribution d'énergies et de bitumes. En effet, parmi les navires spécialisés, les bitumiers sont caractérisés surtout par la température élevée à laquelle sont transportées les cargaisons. Cela impose des doubles coques isolées, des échantillonnages élevés et des équipements particuliers. « Le Port de Lomé a accueilli 60 navires bitumiers en 2022, contre 51 et 17 respectivement en 2021 et en 2020, confirmant ainsi la hausse de ce trafic essentiel pour le développement des infrastructures routières.... La particularité du transport de bitume, des hydrocarbures, en général et leur déchargement requièrent une attention, des compétences et des dispositions certaines et avérées. Nos installations en garantissent la pleine sécurité », a rassuré Edem Kokou Tengué. Pour l'ambassadeur de France au Togo, Augustin Favereau, le choix du Togo pour l'inaugura-

tion de ce navire, n'est pas le fruit du hasard. « La qualité et la puissance de son port, sa position géographique centrale au cœur de la région, l'existence d'infrastructures permettant l'évacuation des produits par la route, la qualité de l'environnement des affaires, une mobilisation politique de tous au plus haut niveau en faveur d'une croissance durable sont autant d'atouts pour l'économie locale, régionale et je dirai mondiale », a souligné le diplomate. A l'occasion, le président directeur général de « Rubis Energie », M. Christian Cocher, a rappelé les missions de sa société qui est présente, principalement en Europe, en Afrique et dans les Caraïbes. Un des leaders indépendants de la distribution d'énergies et de bitumes dans le monde, la société « Rubis Energie », tout en s'investissant dans des activités relevant de sa responsabilité sociale, travaille à mettre en place au Togo des infrastructures nécessaires, pour accueillir des bitumes de dernière génération. L'objectif étant de contribuer

à la résistance et à la durabilité des routes. Spécialisée historiquement dans la distribution de Gaz Liquéfiés, Rubis Energie a élargi sa distribution à d'autres énergies (réseaux de stations-service, carburants aviation et marine, fioul commercial, lubrifiants) et aux bitumes. Depuis toujours, le Groupe Rubis poursuit une stratégie qui consiste à occuper des

positions de « niches » dans des activités généralement délaissées ou négligées par les groupes intégrés de raffinage. Rubis Energie tend à être présent sur toute la chaîne de distribution, depuis l'approvisionnement jusqu'à l'utilisateur final. En maîtrisant ainsi la chaîne logistique complète (cellule de négoce, terminaux d'importation, stockages et distribution finale), Rubis

Energie rend accessible, et de façon pérenne pour ses clients, l'énergie dont ils ont besoin. Aujourd'hui, le Groupe Rubis, qui a des engagements forts en termes de responsabilité sociale et environnementale, s'oriente également vers des activités peu ou pas carbonées qui lui permettront de réduire son empreinte carbone ainsi que celles de ses prestataires et de ses clients.

PME

CCI-Togo scelle un partenariat avec ONECCA

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) a signé le 2 février 2023 à Lomé, une convention cadre de partenariat avec l'Ordre national des experts comptables et comptables agréés du Togo (ONECCA). L'objectif est de faciliter l'accès aux services comptables aux TPE (Très Petites Entreprises), PME (Petites et Moyennes Entreprises) et PMI (Petites et Moyennes Industries).

● Egram AKAKPO

Les documents de cet accord ont été paraphés par la présidente de la délégation de la Chambre consulaire Nathalie Bitho et Djidotor Yawo, président de l'ONECCA-Togo. C'était en présence du Secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances Stéphane Akaya, qui a présidé la cérémonie. Cet accord intervenu entre les deux organisations permettra de faciliter l'accès aux services comptables aux TPME, PME et PMI. Il s'inscrit dans le cadre de la réforme communautaire relative aux Centres de gestion agréés (CGA) qui ont pour mission de contribuer au développement harmonieux et durable des entreprises membres. Elles pourront ainsi bénéficier des services de gestion de la part des experts-comptables et comptables agréés. L'initiative vise aussi à encourager la création d'entreprises. « La problématique de l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises, qui d'ailleurs constituent l'essentiel de notre tissu économique - en effet, en 2020 on a démontré plus de 146 000

entreprises dont 94% sont des PM-PMI - est une préoccupation que partagent l'ensemble des acteurs de l'écosystème économique. Parce que ces entités sont plus fragiles, surtout au début de leurs activités. Il était nécessaire de créer un cadre adéquat pour les aider à se développer et à être résilientes, afin de traverser les générations », a déclaré Nathalie Bitho, présidente de la délégation spéciale consulaire de la CCI-Togo. « Il nous a donc paru opportun de solliciter le concours d'autres acteurs de soutien aux entreprises. C'est ce que nous avons fait avec l'ONECCA-Togo qui apportera son appui à la CCI-Togo en matière de soutien aux missions du CGA, de formation, conseil et assistance stratégique, de mobilisation de financements, de développement de partenariat, d'administration, etc », a-t-elle ajouté. L'ONECCA à travers la signature de cet accord se dit disponible à accompagner les PME/PMI à pouvoir présenter l'information financière. « Les petites entreprises aujourd'hui n'ont pas accès aux services des experts comptables ou

aux comptables agréés directement mais dans ce cadre signé, ces entreprises peuvent maintenant s'adresser à la chambre de commerce et obtenir les services des membres de l'ONECCA-Togo, ses membres qui pourront aider ces entreprises à disposer d'informations fiables et crédibles », a indiqué Djidotor Yawo président de l'ONECCA-Togo. Pour le représentant du ministère de l'Economie et des finances, la signature de cette convention s'inscrit dans la réforme 4 de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. « Les réformes engagées dans le cadre de l'élargissement de la forme juridique des CGA est une piste dont la bonne mise en œuvre permettra la migration de l'informel vers le formel », a déclaré Stéphane Akaya, secrétaire générale du ministère. Il faut souligner que le Centre de gestion agréé Pilote du Togo a été mis en place depuis 2012 au sein de la Chambre de commerce. Il assiste ses membres dans la gestion de leurs entreprises sur plusieurs plans, dont la tenue de la comptabilité, le conseil et la formation.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 3 février 2023

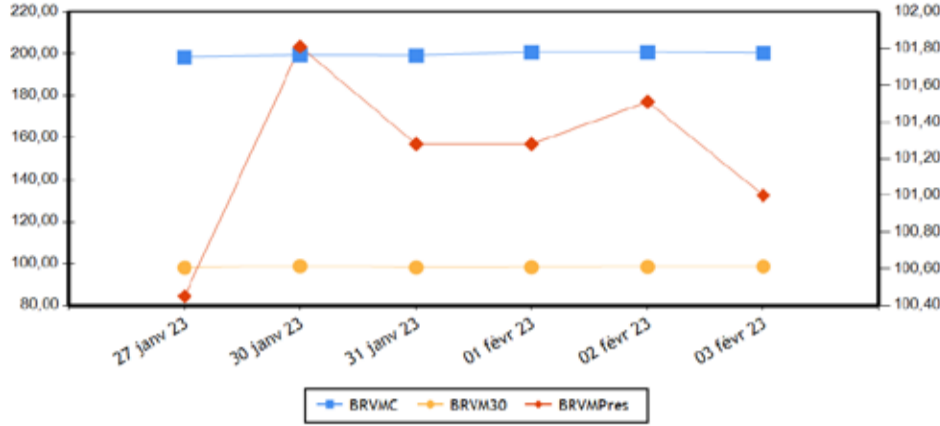
N° 25

BRVM COMPOSITE	200,44
Variation Jour	-0,16 % ↓
Variation annuelle	-1,37 % ↓

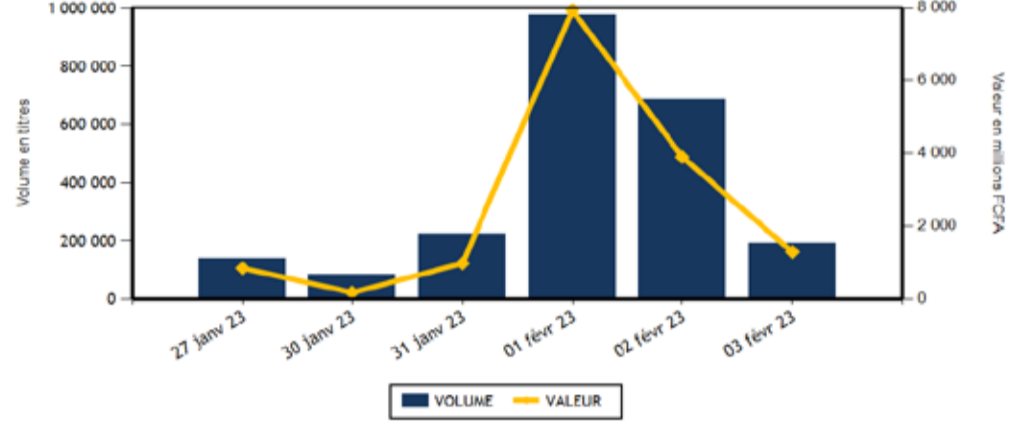
BRVM 30	98,57
Variation Jour	0,15 % ↑
Variation annuelle	-1,43 % ↓

BRVM PRESTIGE	101,00
Variation Jour	-0,50 % ↓
Variation annuelle	1,00 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 456 965 557 380	-0,16 %
Volume échangé (Actions & Droits)	190 095	32,48 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 290 635 880	175,67 %
Nombre de titres transigés	38	-11,63 %
Nombre de titres en hausse	14	7,69 %
Nombre de titres en baisse	6	-53,85 %
Nombre de titres inchangés	18	5,88 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 111 590 422 012	0,13 %
Volume échangé	727	-99,87 %
Valeur transigée (FCFA)	4 787 573	-99,86 %
Nombre de titres transigés	7	-41,67 %
Nombre de titres en hausse	4	33,33 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-57,14 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	800	6,67 %	-13,98 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	780	4,00 %	4,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 390	2,96 %	7,34 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	720	2,86 %	6,67 %
SICABLE CI (CABC)	1 040	2,46 %	-11,11 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	800	-5,88 %	-13,51 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	12 020	-2,99 %	3,58 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	10 300	-1,39 %	0,88 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	6 145	-0,89 %	3,28 %
PALM CI (PALC)	10 050	-0,45 %	-3,23 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	101,00	-0,50 %	1,00 %	64 889	102 014 460	6,04
BRVM-PRINCIPAL	36	97,20	-0,03 %	-2,80 %	125 206	1 188 621 420	9,52

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	94,67	0,21 %	-9,16 %	5 482	11 993 335	24,72
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	491,00	-0,62 %	0,37 %	119 981	1 219 098 660	9,05
BRVM - FINANCES	15	74,06	-0,07 %	-1,92 %	57 587	34 844 695	6,91
BRVM - TRANSPORT	2	330,96	0,00 %	-3,14 %	386	521 100	5,27
BRVM - AGRICULTURE	5	286,24	-0,27 %	0,95 %	2 090	15 711 410	5,55
BRVM - DISTRIBUTION	7	349,77	2,51 %	-2,45 %	4 334	8 234 030	25,24
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 221,54	0,00 %	4,21 %	235	232 650	11,89

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,02
Taux de rendement moyen du marché	7,74
Taux de rentabilité moyen du marché	9,00
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	113
Volume moyen annuel par séance	403 279,00
Valeur moyenne annuelle par séance	961 909 639,67

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	6,46
Ratio moyen de satisfaction	30,59
Ratio moyen de tendance	473,27
Ratio moyen de couverture	21,13
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,57
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

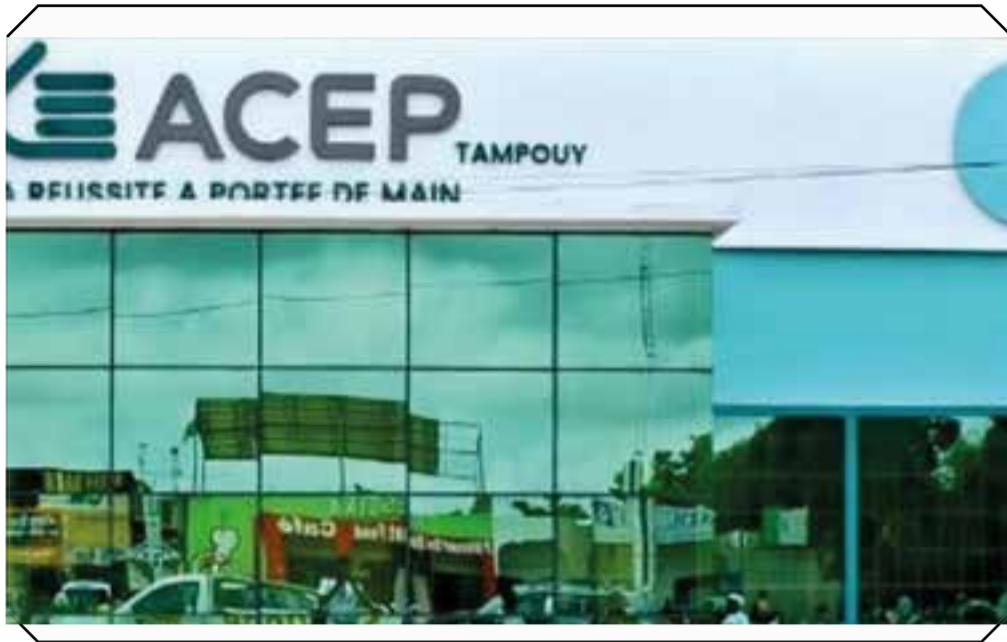
PAYS DE L'UEMOA



Burkina Faso

Une ligne de crédit de 2 millions \$ de l'IFC au profit des PME agricoles

La Société Financière Internationale SFI, IFC), bras séculier de la Banque mondiale en matière de financement du secteur privé, a annoncé ce 3 février avoir octroyé un financement de 2 millions de dollars (1,2 milliard FCFA) à ACEP Burkina au profit des agriculteurs du pays. Ces fonds permettront à la deuxième plus grande institution de microfinance du pays, d'élargir son offre de crédit aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) agricoles, les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur rurales.



Pourvoyeur de plus de 60% des emplois du pays, le secteur agricole ne bénéficie pas autant des facilités d'accès au crédit auprès des institutions financières locales. L'IFC estime le déficit de

financement du secteur à 1,6 milliard de dollars ce qui bloque considérablement la producti-

tivité. « Le prêt annoncé aujourd'hui réaffirme l'engagement d'IFC à soutenir l'activité économique et la sécurité alimentaire au Burkina Faso, dans un contexte d'inflation croissante des denrées alimentaires et d'autres produits » a réagi Charlotte Ndaw Sako, représentante par intérim d'IFC pour le Burkina Faso. Ce décaissement rentre dans le cadre du mécanisme de financement rural d'IFC qui vise à donner accès aux ser-

vices financiers à des personnes et groupes mal desservis, tels que les ménages, les agriculteurs et les petites entreprises des zones rurales, l'accent étant mis sur les pauvres. Il a également bénéficié du soutien du mécanisme de financement en monnaie nationale du Guichet de promotion du secteur privé de l'Association internationale de développement (IDA). Le choix porté sur ACEP Burkina se justifie par la volonté permanente

de cet établissement à soutenir les MPME mal desservies implantées dans des zones urbaines et semi-urbaines. Créée en 2012, son offre de crédit est essentiellement concentré sur le secteur du commerce, plus précisément aux propriétaires de très petites entreprises informelles ou de magasins, a expliqué l'IFC.

s i k a

Maîtrise de l'inflation

Le salaire minimum va augmenter de 8 % en Espagne

Le gouvernement espagnol mise sur la maîtrise de l'inflation. Malgré l'opposition du patronat, le salaire minimum espagnol va augmenter de 8 %. C'est ce qu'a annoncé mardi le Premier ministre Pedro Sánchez lors d'un débat au Sénat, dans un contexte marqué par une forte inflation selon l'information de 20 minutes. « Nous allons approuver une nouvelle hausse du salaire minimum de 8 % pour arriver à 1.080 euros » bruts par mois sur 14 mois, le salaire étant traditionnellement versé 14 mois dans le pays, a-t-il déclaré. « Nous respectons ainsi notre engagement » de porter le salaire minimum « à 60 % du salaire moyen » d'ici la fin de la législature fin 2023, a-t-il poursuivi. Sur 12 mois, le salaire minimum sera désormais de 1.260 euros bruts. Les syndicats, qui réclamaient 1.100 euros sur 14 mois, ont tout de même exprimé leur satisfaction.

Cette hausse « va bénéficier à 2,5 millions de personnes et toucher particulièrement les femmes, les jeunes, les personnes en contrat à durée déterminée ou celles travaillant dans le secteur agricole ou dans les services », a déclaré sur Twitter Unai Sordo,

secrétaire général de Commissions Ouvrières (CCOO), l'un des deux grands syndicats du pays. 5,8 % d'inflation en janvier 2023 Pour sa part, le patronat a refusé de participer mardi 31 janvier 2023 à la négociation, estimant que ses inquiétudes

n'étaient pas prises en compte. « Ils n'ont qu'à se contenter de nous donner le chiffre » de l'augmentation pour approbation, a ironisé le président de l'organisation patronale CEOE, Antonio Garamendi. Cette nouvelle hausse du salaire minimum in-

tervient dans un contexte de forte inflation, même si la hausse des prix a nettement ralenti ces derniers mois. L'inflation s'est ainsi établie à 5,8 % en janvier, après avoir atteint un pic à 10,8 % en juillet, qui constituait un record depuis le début des séries statistiques il

y a trente-huit ans. En effet, Pedro Sánchez, qui veut hisser le salaire minimum espagnol au niveau de celui de ses voisins européens, a souligné que ce salaire aura augmenté au total, après cette nouvelle hausse, de 36 % depuis son arrivée au pouvoir

en 2018. Il était alors de 735 euros et était l'un des plus faibles d'Europe. L'Espagne va connaître cette année deux grands rendez-vous électoraux : des municipales et régionales fin mai et des législatives en fin d'année.

Sénégal

La SNCF assurera l'exploitation et la maintenance du TER

La Société d'exploitation du train express régional (SETER), filiale de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) a acquis les droits d'exploitation et de maintenance du Ter Dakar-Diamniadio pour les trois prochaines années.

La SENTER, Société nationale de gestion du patrimoine du Ter et la SETER, filiale de la Société nationale des chemins de fer de français (SNCF) ont signé le 17 janvier dernier un contrat d'exploitation, de maintenance et d'entrée du Sénégal au capital de la SENTER à hauteur de 34%. Société nationale de gestion du patrimoine du

Train express régional Ce contrat de service entre la Société nationale Sénégalaise, propriétaire de l'ensemble du patrimoine du TER de Dakar, et la SETER, filiale à 100% du groupe SNCF, acté le 17 janvier dernier vient « couronner l'excellent travail réalisé en commun depuis 2018 entre la République du Sénégal et la SNCF au service des voyageurs

de la région dakaroise et d'une mobilité durable respectueuse du climat », peut-on lire dans le communiqué de presse SNCF et SETER TER de Dakar. Depuis la mise en service le 17 janvier 2022, « ce sont plus de 17 millions de voyageurs, soit l'équivalent de toute la population sénégalaise, qui ont utilisé le TER en prenant un des 200 trains

quotidiens qui transportent jusqu'à 90 000 voyageurs par jour, en toute sécurité et avec une ponctualité de 98% ». Par ailleurs, la SNCF s'est félicitée de l'entrée à hauteur de 34% de la SENTER au capital de la SETER qui concrétisera la solidité de la relation et la confiance mutuelle entre les cheminots sénégalais et français. La création de la SETER

Académie fin 2022 va permettre de « poursuivre et d'accélérer le transfert de compétences de façon à ancrer les meilleures pratiques et de garantir l'excellence ferroviaire, tout en permettant l'accès des talents locaux aux plus hauts niveaux de responsabilité », explique le document signé. Fort du succès commercial du TER qui appelle

une augmentation rapide du nombre de trains, le groupe SNCF apportera au Sénégal tout son savoir-faire pour l'émergence de solutions industrielles et financières permettant l'acquisition de nouvelles rames », nous renseigne la société délégataire.

Changements Climatiques

Le programme Readiness multipays lancé au Togo

Le ministre de l'environnement et des ressources forestières, FOLI BAZI Katari a lancé officiellement ce 2 février 2023 à la coupole de la BIDD à Lomé, le programme Readiness multipays intitulé : « accélérer le financement et la mise en œuvre des priorités bas carbone et résilientes au changement climatique pour l'agriculture et l'énergie dans les pays africains ». Il avait à ses côtés pour la circonstance, Mme la ministre en charge de l'énergie, Mila AZIABLE et le directeur du cabinet Ernst & Young (EY) Patrice LEFEU.



Le programme ainsi lancé, couvre 23 pays africains dont le Togo. Il vise à intensifier et identifier plus d'actions en vue de contribuer au processus d'atténuation des émissions de gaz à effets de serre dans le secteur de l'agriculture. « Aujourd'hui, c'est de voir comment mobiliser plusieurs milliards de dollar, créer un changement de paradigme qui va rendre rentable l'agriculture, afin d'éviter les importations des produits a dit Patrice LEFEU. Il a ajouté qu'en mobilisant un maximum de capitaux sous forme de don, les pays africains concernés par ce programme pourront mettre en place des activités d'adaptation face au changement climatique et son cabinet s'inscrit parfaitement dans cet accompagnement. « Pour tous les pays africains les difficultés d'accès à la finance climatique demeurent une préoccupation a souligné le ministre FOLI BAZI qui met son espoir dans ce nouveau programme en termes de renforcement de capacités des acteurs na-

tionaux, d'élaboration de notes conceptuelles et en termes d'augmentation d'entités accréditées pour des projets innovants à soumettre au Fonds Vert Climat. Le programme Readiness multipays pour atteindre ses objectifs, doit dérouler trois phases. La première portera sur l'analyse des écarts et des besoins des pays pour comprendre leur état de préparation au changement climatique et guider le développement des capacités, le renforcement de l'autorité nationale désignée (AND) et le développement d'outils pour renforcer la gestion des risques climatiques. Quant à la deuxième, elle s'occupera de l'élaboration des notes conceptuelles à fort potentiel d'impact pour constituer un portefeuille de projets ambitieux et d'envergure. La troisième et dernière mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources à grande échelle avec pilotage d'instruments financiers innovants. Par rapport aux contri-

butions déterminées au niveau national (CDN), le pays s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% globalement. Malheureusement la mise en œuvre des projets d'atténuation et d'adaptation contenus dans ces CDN est fortement handicapée par le manque de ressources financières suffisantes au Togo tout comme dans la plupart des pays les moins avancés a expliqué le ministre. Il s'est dit rassuré de l'accompagnement du Cabinet Ernst & Young et celui du Cabinet solution durable pour l'Afrique (SSA) au Togo. Au nom du gouvernement, il a remercié tous les partenaires techniques et financiers, en l'occurrence le Fonds vert pour le climat (FVC), pour les opportunités offertes aux pays africains à travers ce programme. Pour rappel, cette initiative africaine sur la mise en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation a été lancée en 2015, lors de la COP21 de Paris.

Par rapport aux contri-

Football

Les arbitres internationaux togolais ont reçu ce mardi leurs badges FIFA 2023

Les arbitres internationaux togolais ont reçu ce mardi leurs badges FIFA 2023. Grâce à ce badge, ils pourront arbitrer des matchs au niveau international



Deux nouvelles arbitres togolaises, Kayigan Awouté et Belaou Tchédre Gbandi ont intégré cette année le cercle restreint des arbitres FIFA. Grâce à leurs badges, elles pourront arbitrer tout comme leurs collègues, des matchs au niveau international mais en tant qu'arbitres assistantes. Kayigan Awouté et Belaou Tchédre Gbandi rejoignent, Vincentia Amédomé (Arbitre), Agbedanou Abra Sitsope (Arbitre Assistante) et Kindédji Edoh (Arbitre) sur la liste des arbitres dames du Togo qui peuvent être désignées pour diriger les matchs internationaux. Elles seront désormais cinq (5) dont trois (3) arbitres assistantes à posséder le précieux badge d'arbitre FIFA. «Votre dévouement,

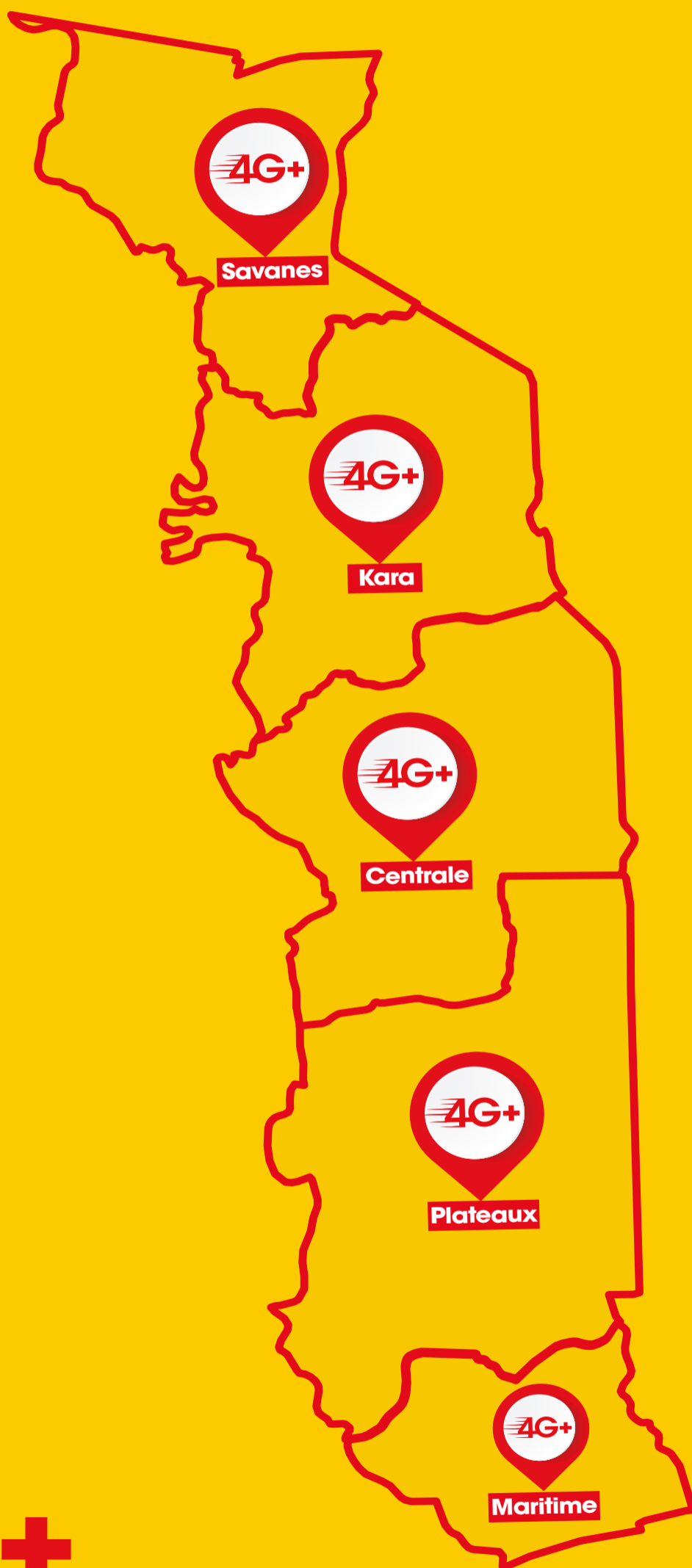
et votre engagement et votre passion pour notre discipline sont sans égal. Vous avez montré un professionnalisme remarquable en prenant des décisions difficiles sous pression et en veillant à ce que les matchs se déroulent de manière juste et équitable», a indiqué ce mardi lors de la cérémonie de remise des badges, le Secrétaire Général de la FTF, Hervé Tété Agbodan avant d'ajouter «Cette cérémonie donne le top départ de votre année. Vous êtes appelés à accomplir votre travail en toute honnêteté, en refusant les compromissions. Vous devez tout faire pour que vos prestations honorent le Togo notre pays et non l'avalissent. Certes, vous êtes des humains, mais faites en sorte que nous soyons tous honorés».

Au total, 14 arbitres togolais dont 5 femmes sont retenus sur la liste des arbitres internationaux de la FIFA pour le compte de l'année 2023. Voici la liste complète des arbitres FIFA du Togo Arbitres Hommes Attiogbé Kouassi (2015) ; Aklassou Komlanvi (2019) ; Bodjona Mawabwe (2019) ; Gnama Aklesso (2019) Arbitres Assistants Adjiwotso Komlan (2019) ; Kpélafia Abdou (2019) ; Ahonto Jonathan (2020) ; Amidou Mifitatu (2022) ; Ourotou Wassiou (2022) Arbitres Dames Amédomé Vincentia (2015) ; Kindédji Edoh (2019) Arbitres Assistantes Agbedanou Abra Sitsope (2016) ; Awouté Kayigan (2023) ; Gbandi Belaou Tchédre (2023)



Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom